AUBIGNOSC

BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2015

BULLETIN N° 72

DECEMBRE 2015

AUBIGNOSC

BULLETIN N°72

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chères, chers administré(e)s,

Voici qu'à nouveau l'année s'achève.

Celle-ci restera à jamais gravée dans nos mémoires tant elle est venue nous rappeler que même dans nos démocraties, nous ne sommes pas à l'abri du retour de la bête immonde qui avait sévi en Europe du début des années 30 à la fin de la 2ème guerre mondiale.

Elle a débuté dans l'horreur avec le massacre des caricaturistes et journalistes de Charlie hebdo ainsi que des clients de l'Hyper casher lâchement assassinés par des terroristes islamistes. Les premiers parce qu'ils représentaient la liberté d'expression, les autres parce qu'ils étaient juifs tout simplement.

Il aura fallu qu'elle s'achève par un nouveau bain de sang perpétré à Paris le 13 novembre par les mêmes fanatiques haineux pour qu'enfin nos dirigeants se décident à prendre les mesures qui auraient dû l'être au lendemain du 7 janvier 2015.

Difficile d'évoquer après cela les faits qui tout au long de l'année ont alimenté nos soucis ou nos satisfactions. Pourtant la vie doit continuer, nous le devons à la mémoire de toutes les victimes de cette barbarie.

Vous prendrez connaissance à la lecture de ce bulletin des évènements plus au moins importants qui ont ponctué la vie de notre commune.

Pour ma part, je voudrais en évoquer deux qui me paraissent, hélas, symptomatiques de l'évolution des mentalités :

A 82 ans, Antoine PRIETO, qui fût pendant plusieurs années notre employé communal, entretient toujours avec autant de passion l'olivette communale du Château, olivette qu'il a, il y a près de 20 ans, entièrement restaurée alors qu'elle n'était plus qu'une broussaille. Au moment de récolter, Antoine a eu la très désagréable surprise de constater qu'un ou plusieurs tristes individus avaient cueilli avant lui les fruits de son travail….

Alors qu'une déchetterie est mise gratuitement à la disposition de tous les administrés des deux communautés de communes, Moyenne Durance et Lure Vançon Durance, la piste de Lure (qui n'appartient pas à la commune, voir l'article dans ce bulletin) devient peu à peu une décharge à ciel ouvert….

Triste constat en cette fin d'année 2015.

Pour autant et pour ne pas finir sur une note pessimiste, je terminerai ce bilan en remerciant toutes celles et ceux qui donnent bénévolement de leur temps au sein des nombreuses associations que compte la commune sans oublier bien attendu l'ensemble des conseillers municipaux.

Ils apportent la preuve que si le pire existe, le meilleur également. Suivons leur exemple.

Malgré le contexte pénible et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui vient, en attendant de vous rencontrer à l'occasion de la cérémonie des vœux le lundi 11 janvier dans notre salle des fêtes.

Le maire,

René AVINENS

SIGNATURE DU PROTOCOLE
« PARTICIPATION CITOYENNE »

Le 1er juillet 2015, le maire a accueilli Madame le Préfet Patricia Willaert et la délégation de gendarmerie conduite par le Colonel Brochier, le Commandant Renaudin et le Lieutenant Lieures.

COMMUNE d'AUBIGNOSC
VOISINS VIGILANTS
En liaison directe avec la gendarmerie

Tous les référents de quartiers ont été également invités et ont participé à cette manifestation.
La représentante de l'Etat a défini avec précision les responsabilités de chacun dans ce protocole . Il s'agit d'un dispositif visant à renforcer le lien social tout en permettant la remontée d'informations utiles à la gendarmerie.

CEREMONIE du 11 novembre 2015

Les citoyens étaient invités à la cérémonie qui se déroulait à 11h au monument aux morts du hameau du Forest puis à 11h30 au village.
Le discours officiel a été lu par Frédéric ROBERT, 1er adjoint et l'Appel des morts, dit par Nicole TURCAN, 2ème adjointe.
Après une minute de silence , des gerbes de fleurs ont été déposées par les conseillers au monument ainsi qu'à la stèle des morts en Indochine.
Le Maire a lu un discours empreint d'émotion et la Marseillaise a clôturé la cérémonie.

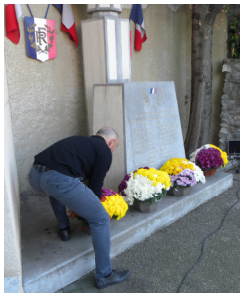

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

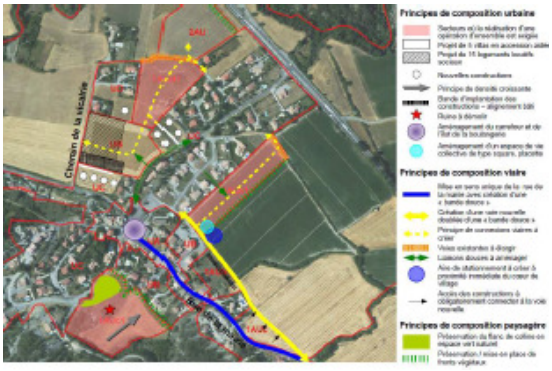

L'Etat ayant levé ses réserves, dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU, sur la zone d'activités suite à la production des études économiques et foncières, la procédure a été relancée.
Un dossier de demande de dérogation au titre de l'article L.122-2 du Code de l'Urbanisme a été déposé le 02 juin 2015 en sous-préfecture.
Madame le Préfet a donné son accord pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activités au titre de cet article. L'enquête publique est programmée ainsi qu'il suit :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

MISE A L'ENQUETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté n°40-2015 du 30 novembre 2015, le maire d'AUBIGNOSC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du plan d'occupation des sols et son passage en Plan Local d'Urbanisme d'une part et sur le zonage d'assainissement d'autre part.

Le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Dominique ASTORG, en qualité de Commissaire Enquêteur et Madame Michèle TEYSSIER, en qualité de Commissaire Enquêteur Suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du lundi 04 janvier 2016 au vendredi 05 février 2016 inclus soit pendant 33 jours consécutifs. Les dossiers d'enquête publique pourront être consultés en mairie les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 08h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 ; les mercredis de 08h à 12h00 ainsi que sur le site web : www.aubignosc04.fr.
--- Pour le projet de Plan Local d'Urbanisme, le dossier d'enquête publique a été établi par la Commune d'AUBIGNOSC et comprend : Rapport de Présentation, PADD, documents graphiques, Règlement, liste des E.R., annexes (servitudes), pièces administratives), les avis exprimés par les services de l'Etat et organismes consultés (P.P.A.), l'étude d'impact sur l'environnement.
--- Pour le zonage d'assainissement, le dossier d'enquête publique a été établi par la Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance (domiciliée à SALIGNAC 04290 – le village) maître d'ouvrage pour l'assainissement non collectif. Il comprend la carte de zonage et une note de présentation.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

le lundi 04 janvier 2016, de 09h00 à 12h30	le vendredi 15 janvier 2016, de 09h00 à 12h30
le mardi 26 janvier 2016, de 14h00 à 18h00.	Le vendredi 05 février 2016, de 14h à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier de Plan Local d'Urbanisme et le dossier du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre unique d'enquête déposé en mairie ou remises en mairie au Commissaire Enquêteur.
Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur transmis au Maire dans le mois suivant la clôture de l'enquête pourront être consultés à la mairie. A l'issue, le projet de Plan Local d'urbanisme et le zonage d'assainissement seront approuvés par le Conseil municipal. Des informations complémentaires relatives au P.L.U. ou au S.D.A. peuvent être demandées auprès du maire d'AUBIGNOSC.
Téléphone : 04 92 62 41 94, mairie.aubignosc@wanadoo.fr
Le maire - René AVINENS.

TRAVAUX COMMUNAUX

CURAGE DES FOSSÉS et CANIVEAUX :

La mairie a loué un tracto pelle afin de réaliser des travaux de curage des fossés de son ressort, afin d'éviter leur obstruction et le déversement intempestif d'eaux pluviales ou de graves sur la chaussée.

Les riverains également doivent nettoyer les fossés ou caniveaux qui bordent leur propriété.

Rappel de la réglementation : la responsabilité de celui à l'origine du dépôt de boue peut être engagée sur deux fondements juridiques : en application de l'Article 1382 du Code Civil et de l'Article 1383 du Code Civil – Responsabilité civile. .

Par ailleurs, comme le précise l'Article R116-2 du Code de la Voirie Routière "…seront punis d'une amende de 5ème classe, ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public".

Allée des Amarines

⬆Chemin du Gué ⬇

Allée des Tilleuls

◀◀ LE FOREST

MISE EN PLACE D'UNE BUSE « CHEMIN DU GUÉ »
Afin d'éviter les inondations intempestives de la station d'épuration

Suite aux pluies torrentielles, le gué a dû être réparé

TRAVAUX COMMUNAUX (suite...)

Suite aux violents orages, la « marne » provenant de la forêt du Prieuré a dévalé dans l'exutoire pluvial et a dévasté la voie communale des Amarines.
Les agents sont intervenus rapidement pour vider les buses et mettre en place des petits barrages pour stopper les alluvions.

Le service RTM (restauration de terrains en montagne) est intervenu également, à la demande du maire, afin de curer le fossé construit en lisière de la forêt domaniale derrière les maisons du quartier des Amarines pour éviter des déversements.

ELAGAGE :
la mairie a entrepris des travaux d'élagages de haies communales et d'arbres. Une nacelle a été louée.

Haie cimetière du village ➔

Rénovation d'un abri
⏴⏴ à containers.

Tony, élève du lycée professionnel Beau de Rochas a demandé à effectuer un stage d'une semaine au service technique, dans le cadre de sa 3ème prépa. PRO et de la formation en milieu professionnel.
Il s'est révélé être une aide très efficace...

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DU FOREST :

En 2016, une extension du cimetière est programmée.

De nouveaux emplacements pour les concessions seront ainsi créés.
Le parking sera agrandi.
Une subvention sera demandée à l'Etat au titre de la DETR.

LOGEMENTS LOCATIFS « LA VICAIRIE »

Depuis le 1er décembre 2015, 15 familles sont installées à la « résidence La Vicairie » , opération de logements locatifs gérées par la société Habitations de Haute Provence.

Mise en place d'un point de collecte des ordures ménagères au chemin de la Vicairie.

QUELQUES INFOS ….

TNT HD : le 05 avril 2016 la TNT passe à la haute définition.

le 05 avril : procéder à une nouvelle recherche des chaînes

CARTES D'IDENTITE :

Le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.
Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans de plus si vous remplissez les conditions suivantes :

* Vous êtes majeur et vous l'étiez déjà au moment de sa délivrance.Vous êtes concerné uniquement si vous êtes né **avant** le 1er janvier 1986.
* Votre carte était encore valide le 1er janvier 2014. C'est le cas si la carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

Seuls les pays suivants acceptent une carte d'identité prolongée automatiquement : Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement si vous êtes binational ou s'il s'agit d'un voyage de groupe organisé par un professionnel du tourisme), Turquie.

SMIC : **A compter du 1er janvier 2016 le taux horaire du SMIC est fixé à : 9,67 €**

COUPES AFFOUAGERES : En 2016, de nouvelles coupes de bois seront délivrées dans la montagne de Lure. Toutefois, pour des raisons de sécurité, **c'est un exploitant forestier qui les coupera et les livrera. Il n'y aura pas de lot individuel.** La coupe affouagère est fixée à 80 €. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire inscrire en mairie. Elles auront à régler directement à l'exploitant environ 35 € par stère livré .

Affranchissement : **A compter du 1er janvier 2016** La lettre à timbre rouge (lettre prioritaire) va grimper de 0,76 à **0,80** euro et la lettre à timbre vert passera de 0,68 à 0,70 euro.

Directeur de la publication : René AVINENS
Rédaction : René AVINENS—Rédaction et mise en page : Isabelle AILHAUD
Photographies : P. CESARINI, I. FINO, Michel FAURE, Ecoles & Associations
Impression : Imprimerie Nouvelle – SISTERON
*Nous contacter = courriel : **mairie.aubignosc@wanadoo.fr***
Tél. 04 92 62 41 94— www.aubignosc04.fr

ANIMATIONS CULTURELLES

Le 05 juin 2015, la commission culturelle municipale a proposé une pièce de théâtre « tragi-comédie » qui a permis de réunir une soixantaine de personnes à la salle des fêtes.
Chacun a pu apprécié la prestation des artistes :
Hubert De Pourquery et de Mathieu Weil.

L'UNANIMITÉ !!!!

135 personnes sont venues assister à la soirée « Autour de Ferrat » animée par le groupe « CROQUE NOTES »

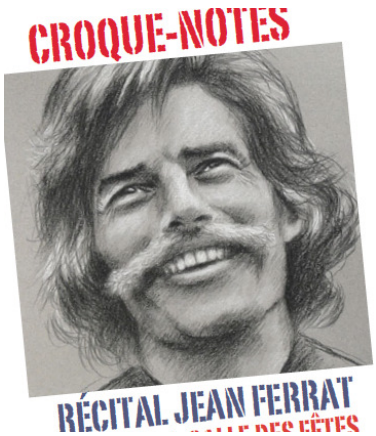

C'est dans une salle pleine à craquer, que le groupe « Croque Notes » s'est produit, le 10 octobre dernier. Le public enthousiaste a été immédiatement conquis par la voix chaude de Jacques Broche et le professionnalisme du groupe de musiciens.
Pendant deux heures, les textes de Jean Ferrat ont raisonné dans la salle des fêtes, une vingtaine de chansons « Que serais-je sans toi, Nuit et Brouillard, C'est beau la vie » pour ne citer qu'elles, ont reçu un accueil chaleureux du public. Le récital a été clôturé par une chanson incontournable….« La Montagne ».
Merci encore au Groupe Croque Notes pour la qualité de leur prestation et à la Commission culturelle municipale pour l'organisation de cette soirée particulièrement réussie.

PROCHAINES SOIREES : D'autres spectacles vous seront proposées tout au long de l'année 2016. Vous en serez avertis par voie d'affichage et sur le site Internet : www.aubignosc04.fr
Pièces de théâtre et spectacles musicaux au programme ….
Venez nombreux….

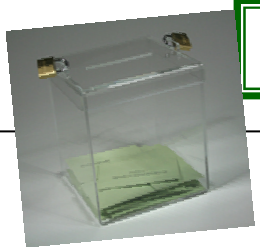

ELECTIONS

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 31 décembre 2015 à 12h00.

RAPPEL : Seuls les jeunes de 18 ans, sont inscrits automatiquement dans la mesure où la mairie a été destinataire de l'avis de l'INSEE.
Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une **démarche volontaire**, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon les modalités suivantes :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité **en cours de validité** et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

Les cartes d'électeurs seront envoyées en mars 2016.
NB : Il n'y aura pas d'élections nationales en France en 2016.
Les prochaines élections auront lieu au printemps 2017

INCIVISME en quelques photos….

Dépôts sauvages dans la montagne de Lure….. Sans commentaire !

Pour information :
Le premier tronçon de la piste de Lure (après la carrière) menant à la station de pompage, appartient au ministère de la Défense et est classé « piste privée de l'Etat », Armée de l'Air. Il conviendra de rappeler que cet accès a été créé en 1968 lorsque la base Missiles du Plateau d'Albion est venue s'alimenter en eau potable en Durance.
L'entretien de cette piste n'incombe en aucune façon à la commune d'Aubignosc et les terrains qui la bordent appartiennent à des particuliers pour la partie basse.

Une mise en garde est faite par la Gendarmerie des Alpes de Haute Provence :

Ces derniers jours des personnes sonnent aux portes, et en particulier chez les personnes âgées, en prétextant vendre par exemple des calendriers ou en proposant de faire un don pour une association caritative, ou de signer une pétition.
Ces individus usent de subterfuges pour pénétrer dans les habitations. Ils agissent seul ou à plusieurs, et une fois à l'intérieur ils dérobent des valeurs ou objets, avant de prendre la fuite.
Les gendarmes vous demandent d'être vigilants à l'égard des personnes que vous ne connaissez pas et qui se présentent à votre domicile. N'ouvrez pas sans solliciter la présence d'un voisin ou d'un membre de votre famille.
Et dans l'hypothèse où ces personnes insistent, appelez la gendarmerie en composant le 17.

Le Repas de Noël du C.C.A.S.

C'est avec grand plaisir que les CCAS d'AUBIGNOSC, SALIGNAC et ENTREPIERRES ont organisé le repas des Anciens, cette année à Aubignosc, et accueilli 85 convives.

Avec la sympathique prestation théâtrale « Les Malfoutugassais »

Proposition de sortie en 2016 :

CHATEAU DE SAUVAN

ABBAYE DE VALSAINTES

Mercredi 1er JUIN 2016

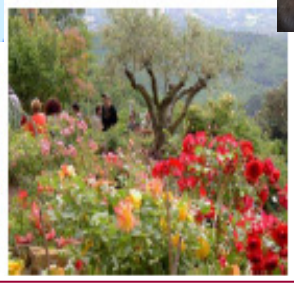

Déjeûner au cœur de l'orangeraie du château.
La visite du jardin de l'Abbaye de Valsaintes est une invitation à l'émerveillement.

Le Noël du Comité des Fêtes

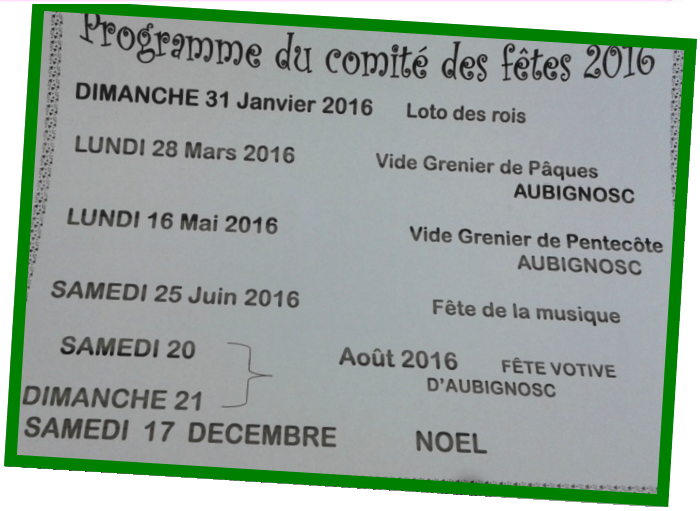

La vie des Associations

DANSES DE SALON

Le comité des fêtes d'Aubignosc organise, depuis le mois d'octobre, un cour de danses de bal pour débutants **tous les mercredis soir de 20h à 21h 30 à la salle polyvalente**. Une vingtaine de personnes suivent assidument les cours donnés par Eric. Dans une ambiance conviviale mais studieuse ils apprennent le tango, le tchatcha et bientôt la valse, le rock , le paso doble et quelques danses en ligne.

« La parole divise, la danse est union » Maurice Béjart

PARLAREN LIS AUP

Tout d'abord, un grand merci à la mairie et au conseil municipal pour l'aide qu'ils nous octroie. Cette aide nous permet de pouvoir continuer à perpétuer les traditions provençales.

Cette année l'association PARLAREN lis AUP, vous propose une formule un peu différente pour mieux connaître les us et coutumes de notre belle Provence.

Nous avons inauguré cette nouvelle formule le samedi 14 novembre 2015 en proposant une "information conférence" sur les 13 desserts de Noël et les chants de Noël. Historique, origine des 13 desserts et les différents compositeurs des chants de Noël. Le public présent a été conquis par notre "information".

Nous allons recommencer cette "information conférence" le **samedi 12 mars 2016** avec cette fois pour thème : CARNAVAL

Au mois de mai 2016 l'association Parlaren lis Aup, part visiter le musée de la faïence de MOUSTIERS, suivi d'une promenade à ROUGON à la ferme du Père Guy GILBERT. Prévoyez déjà la réservation de cette journée pour venir vous joindre à nous afin de vous enrichir par la découverte de notre patrimoine régional.

Nous vous accueillons également tous les mardis à la salle de l'ancienne école du Forest d'AUBIGNOSC.

Osez pousser la porte et vous trouverez des gens simples, amoureux de la Provence et surtout beaucoup de convivialité. Renseignement auprès de Madame GORDE Noëlla par tél: **04 92 32 40 46 ou par mail : parlarenlisaup@orange.fr**

La vie des Associations (suite…)

L'ALDUP : 4ème Edition de l'opération « Dépolluons Notre Terre »

Il suffisait de regarder la benne, déposée par nos soins au stade de la commune de Châteaunuef val saint donat, remplie à ras bord de déchets métalliques pour en conclure que la 4 ème Edition de l'opération "Dépolluons Notre Terre" fut une belle réussite!!!!

Rappelons que cette opération, proposée par l'association La Détection, Une passion (ALDUP), qui se déroule tout au long de l'année, invite tous les prospecteurs a ramassé leurs déchets métalliques trouvés lors de leurs randonnées détection-loisir. Ces déchets seront alors revendus et l'argent récolté sera partagé à part égale entre l'école de la commune accueillant le rallye détection de l'ALDUP et l'association " Rêves", association venant en aide aux enfants atteints de pathologies graves et dont l'ALDUP soutient son action depuis de nombreuses années maintenant par diverses actions (Vente de calendriers, dépollution et ventes des déchets métalliques, dons des membres de l'ALDUP, …. etc, tout ceci au profit de Rêves).

Pour cette édition, l'ALDUP a voulu aller encore plus loin dans sa démarche d'acte citoyen, qui est la dépollution, en impliquant également la population des communes voisines de celle où se déroule le rallye détection, à venir déposer leurs déchets métalliques.

Après un tri minutieux effectué par JPaul. P, JClaude. C, François.B et Renato, ceux sont 7615 kg de déchets qui furent récoltés!!! 176 est le nombre de prospecteurs qui ont participé à cette opération ainsi qu'une entreprise de Manosque.

Cette opération a rapporté **1840€** qui seront redistribués au regroupement scolaire de la commune et l'association " Rêves" (400€ ont déjà été remis à l'école de la commune où s'est déroulée la journée Dépollution de l'ALDUP dans le cadre des journées nationales de la détection). Pour rappel, depuis la création de l'ALDUP en 2012, l'association a fait don de 2020€ au regroupement scolaire.

Chez les Aldupiens et les Aldupiennes, les rêves se transforment toujours en réalité!!!
Merci à tous les participants pour avoir contribué activement à offrir une parenthèse enchantée à nos petits princes et nos petites princesses.

Depuis cet article, nous avons remis au regroupement scolaire de CVSD-Aubignosc un chèque d'un montant de 720€ en présence des directrices et professeurs des Ecoles.
Nous invitons la population d'Aubignosc et de Châteauneuf Val Saint Donat à continuer cette belle aventure. Rendez-vous en Septembre 2016 pour une dépollution massive !!!
C'est une action citoyenne, c'est la responsabilité de tous et cerise sur le gâteau , **vous participerez ainsi activement au financement de sorties et/ou voyages scolaires pour vos enfants.**

La vie des Associations (suite…)

L'ALDUP : Les Romains sont de retour dans les Alpes !!!

« Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité » écrivait Antoine de Saint Exupéry.
L'association « La Détection, Une Passion », l' ALDUP, a rêvé du retour des romains dans les Alpes. Ce fut chose faite ce samedi 05/09/2015 en terre Chabannaise.
Ceux sont pas moins de 218 participants provenant de la France entière qui sont venus assouvir leur passion pour la détection de loisir lors de la 8éme Edition du rallye de détection organisée par l'ALDUP, dont le président est Renato Baciarelli.
« Poële à frire » en main, les « Romains » partaient dès 9h30 arpentaient les terres Chabanaises à la chasse aux jetons numérotés enterrés par les organisateurs. Ces jetons donnaient lieu à un tirage au sort en fin de journée où plus de 23 détecteurs ont été distribués ainsi que plus de 250 lots !!! (16000€ au total sous forme de lots)
Pour cette 8éme édition, l'opération « Dépolluons Notre Terre » qui consiste à venir déposer les déchets métalliques trouvés lors des sorties détection loisir , a été un franc succès avec cette année, une innovation, en impliquant en plus la population à déposer également leurs déchets dans des bennes installées sur la commune. La somme obtenue par la vente de ces déchets sera reversée pour moitié au regroupement scolaire Aubignosc-CVSD et pour moitié à l'association Rêves .
L'ALDUP remercie René Avinens, Maire d'Aubignosc ainsi que Michel Flamen d'Assigny , Maire de CVSD pour avoir participé à la réussite du rallye le plus prestigieux de France et vous dit à l'année prochaine !!!

TAÏCHI CHUAN

Chaque mardi, Aurélie CHARTIER, professeur diplômé, nous fait découvrir l'art du **Taïchi Chuan** lors de séances hebdomadaires à la salle des fêtes d'Aubignosc.

Issu de la Chine antique, le Taïchi Chuan nous enseigne l'harmonie dans la lenteur et la fluidité des gestes. Cet art du mouvement s'accomplit dans la concentration et la détente pour apporter une sensation de bien-être et de relaxation du corps et du mental.
Chacun peut y trouver différents niveaux de recherche : art martial (interne), relaxation en mouvements ou gymnastique douce.
Nous apprendrons le style *Wu (Hao)* qui est préconisé pour les débutants car plus facile à mémoriser que d'autres styles. Il procure plus rapidement la sensation du Qi, l'énergie vitale.

Adapté à tous.

Le cours de Taïchi Chuan a lieu tous les mardis (hors jours fériés et vacances scolaires) de 18h à 19h30, à la salle des fêtes d'Aubignosc.

<u>Inscriptions et renseignements :</u>
Université du Temps Libre Durance-Provence
Le Grand Champ - 4 Rue des Ecoles - 04200 Peipin
04.92.62.60.59
utldurance provence04@gmail.com

La vie des Associations (suite…)

L'USCAP a organisé son noël comme chaque année.

La Présidente a commenté le parcours de chaque catégorie.
"Notre équipe U14 a été consolidée cette saison et se permet d'évoluer en poule excellence.
Cela fait maintenant 7 an, voir 8 ans que nous voyons évoluer et progresser ces enfants que l'on adore !
Thierry a passé la main cette saison à Dadi BENAISSA, c'est avec plaisir que nous l'accueillons de nouveau au club.

C'est maintenant Johnattan IMBERT qui se charge de ce groupe au combien compliqué. Nous avons vu l'arrivée de 5 nouvelles joueuses cette année.
La bonne nouvelle de la semaine, c'est le retour inattendu de notre Roxane, que nous sommes ravis de revoir dans ce groupe.

Les autres catégories ne sont pas en reste ! les U13 font un beau parcours en phase automne, un groupe solide qui voit l'arrivée à l'encadrement de Dimitri aux côtés de Mathieu.

Les U11, des enfants pleins d'énergie et de qualités, qui font de beaux matchs.

Pour nos pitchouns U8/U9, pas de résultats bien sûr mais toujours des progrès ! Nous accueillons des petits nouveaux en U6/U7, pour leur première année de football, il découvre le ballon, l'esprit d'équipe et la psychomotricité parce que j'adore ça !

Nos loisirs sont toujours là ! 14 licenciés fidèles, un bon groupe de potes qui réunit une majorité de nos dirigeants.
L'USCAP n'est donc plus un petit club, d'autant que notre équipe sénior est montée en championnat PHB en fin de saison dernière.
Les hommes de Thierry, comme le disent les journalistes, font un beau parcours et se classent en tête à la trêve, ils sont donc 1er du championnat PHB.
Cette équipe senior reconstruite il y a 2 ans, répond à nos attentes. Les joueurs sont un exemple pour nos jeunes licenciés par leur combativité, leur engagement et leur FAIR-PLAY.
Félicitations au coach et aux joueurs !"
La Présidente a fini son discours en disant : "le club ne serait rien sans vous, vous êtes de bons licenciés merci à tous !"

Ensuite chaque licencié a reçu un maillot d'entrainement
grâce à la générosité des sponsors Intermarché, Mc Donald et TAF

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes « LURE-VANCON-DURANCE »

LE MOT DU PRESIDENT :

Suite au vote et à la promulgation de la loi Notre, les communautés de communes devront désormais compter 15000 habitants, sauf dans les départements à faible densité de population (ce qui est le cas des Alpes de Haute Provence), ou par dérogation, ce seuil peut être ramené à 5000 habitants.

Madame le Préfet a donc élaboré un nouveau projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (S.D.C.I.) dans lequel Lure-Vançon-Durance et la Vallée du Jabron sont fusionnées et atteignent ensemble 5368 habitants.

Les communes concernées et les conseils communautaires avaient jusqu'au 15/12/2015 pour délibérer sur cette proposition et le cas échéant proposer des amendements.

Pour ce qui concerne la Vallée du Jabron, toutes les communes ainsi que le conseil communautaire ont délibéré en faveur du schéma proposé.

Concernant « Lure Vançon-Durance », la commune de Montfort a fait part de sa volonté de ne pas rejoindre la Vallée du Jabron et d'être rattachée à la Communauté de Communes Moyenne Durance. Elle a ensuite confirmé ce choix en délibérant à l'unanimité en ce sens.

Quatre communes ont voté à l'unanimité pour le projet de schéma (Aubignosc, Châteauneuf-Val-Donat-, Peipin et Sourribes), en précisant, à l'exception de Châteauneuf-Val -St-Donat, que dans le cas où le rattachement de Montfort à la Communauté de Communes Moyenne Durance serait autorisé (dans cette hypothèse, le projet de Fusion Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance/ Communauté de Communes Vallée du Jabron n'atteindrait pas le seuil des 5000 habitants et serait donc illégal), elles souhaiteraient alors être rattachées à la Communauté de Communes du Sisteronais.

La commune de Salignac quant à elle, avait réservé sa décision aux résultats des études menées avec la Vallée du Jabron mais avait également précisé qu'elle souhaitait, en priorité, être rattachée à la Communauté de Communes du Sisteronais.

En date du 10/11/2015, un courrier du président de la Communauté de Communes Moyenne Durance (CCMD) nous invite à nous rencontrer pour étudier l'éventualité d'une fusion de nos deux communautés, le bureau de la CCMD à l'unanimité considérant que le projet de la Communauté d'Agglo Pôle Dignois était prématuré.

Nous nous sommes rencontrés à deux reprises le 25/11 et le 07/12/2015. A la suite de ces réunions :

Le conseil municipal de Salignac s'est réuni le 10 décembre et a délibéré à l'unanimité contre le projet de fusion de la Communauté de Communes Lure Vançon Durance avec la Vallée du Jabron et pour son rattachement à la Communauté de Commune Moyenne Durance, sous réserve que celle-ci ne soit pas associée au périmètre du pôle dignois et à la constitution d'une communauté d'agglomération.

Le conseil communautaire s'est réuni le 11/12 et a délibéré à la majorité (13 contre 7 pour 1 blanc) contre le projet de Fusion Communauté de Communes Lure Vançon Durance (CCLVD) / Communauté de Communes Vallée du Jabron (CCVJ) et pour le rattachement à la Communauté de Communes Moyenne Durance (CCMD).

Le conseil municipal de Peipin s'est à nouveau réuni le 14/12/2015 et a délibérée à la majorité contre le projet de fusion CCLVD et CCVJ et pour une fusion avec la CCMD dans les mêmes conditions que Salignac; un mois et demi après avoir délibéré à l'unanimité pour le projet de fusion CCLVD et CCVJ et pour un rattachement à la Communauté de Communes du Sisteronais si la première option était rendue impossible du fait de la sortie de Montfort.

Pour info, le conseil communautaire de la CCMD a délibéré le 14/12/2015 :

➔ contre le projet de schéma rattachant la CCMD à la communauté d'agglomération de Digne.
➔ contre le projet de Fusion CCLVD/ CCVJ
➔ pour la fusion de la CCMD et de la CCLVD

Madame Le Préfet a maintenant deux mois pour modifier ou pas son projet de S.D.C.I. avant de le présenter à la commission départementale de coopération intercommunale pour avis. Celle-ci peut l'amender à condition de recueillir une majorité des 2/3.

L'arrêté préfectoral portant le SDCI doit être pris avant le 31/03/2016.

L'arrêté du projet de périmètre pour chaque EPCI doit être élaboré par le Préfet avant le 15 juin 2016 puis transmis pour délibération aux conseils municipaux et communautaires qui ont 75 jours pour se prononcer.

En tout état de cause au 30/12/2016 (accord ou pas) le préfet doit prendre un arrêté de création, transformation ou fusion des périmètres des EPCI.

Je reste, pour ma part, persuadé que le choix que nous avons fait est le meilleur pour nos communes. Je pense, peut-être à tort, que malgré son refus actuel de rejoindre la communauté d'agglomération de Digne, cette option reste une forte probabilité pour la CCMD qui continue à travailler avec le Dignois à l'établissement d'un « schéma de cohérence territoriale », ce qui a mon sens si les mots en ont un, préfigure une prochaine fusion des territoires concernés.

Enfin, hormis le cas de Montfort, toutes les autres communes de la CCLVD ont leur bassin de vie tournée vers le Sisteronais. En fusionnant avec la CCMD puis peut-être en étant intégré à la communauté d'agglo de Digne, nous nous privons définitivement d'une possibilité de rapprochement, en cas de nécessité, du pôle Sisteronais.

Il nous reste maintenant à attendre les propositions de Schéma du préfet et la position que prendra la C.D.C.I vis-à-vis de celui-ci.

LES ECOLES

Ce n'est pas qu'un oiseau !

Un vendredi, au mois de juin, les maîtresses ont vu un oiseau, la tête en bas, accroché par une patte, à un des réverbères du city-stade. Elles ont aussitôt prévenu les pompiers qui, malheureusement, n'ont pu se déplacer. Dans l'après-midi, c'est le papa de Théa, l'employé municipal, qui l'a sorti de son piège, au moyen d'une nacelle. Un monsieur de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) l'a emmené chez lui pour essayer de le sauver mais, malheureusement, il est mort. Combien de temps est resté ce pauvre petit animal, perché la tête à l'envers, la patte coincée dans le lampadaire, se débattant tant qu'il pouvait ? Nous sommes tristes pour cet oiseau qui a dû beaucoup souffrir.

C'est pour cela que nous, l'école d'Aubignosc, nous voulons que les bestioles volantes soient bien accueillies. Nous allons aménager la cour pour attirer les petits volatiles du ciel et autres petites bêtes. Comme ça, ils seront contents. Nous installerons une mangeoire, deux nichoirs, un hôtel à insectes et nous planterons une haie le long du grillage.

Peut-être même que notre école va devenir un refuge LPO !!!

VIVE LA NATURE !!! Il faut la protéger pour que les animaux s'y sentent bien.

Un conseil : si un jour vous trouvez des détritus, geste de la main verte, prenez une paire de gants et nettoyage immédiat !

Eline, Bianca, Flora et Louisa, élèves de CE2

Monsieur Bernard Rey est venu avec beaucoup de plaisir à l'école d'Aubignosc pour nous parler des volcans. Il nous a commenté un diaporama très intéressant qui complétait et illustrait ce que nous avions vu en sciences.

Nous avons pu lui poser beaucoup de questions...et même des questions parfois compliquées à expliquer simplement. Malheureusement, le temps a manqué pour qu'il puisse répondre à tous les aventuriers en herbe (très attentifs) de l'école !

Bernard a œuvré en France comme en Outre-mer dans divers domaines en tant que spéléologue, vulcanologue, photographe, géophysicien, hydrologue. Tout cela avec dans son sac à dos un bac technique, un diplôme de technicien supérieur en informatique industrielle et beaucoup de passion et de curiosité pour sortir des sentiers balisés !

Ses aventures l'ont entraîné à faire 7 fois le tour de notre globe en 20 ans, à travers des continents, des déserts, des îles … Il a aussi exploré méthodiquement (et même parfois dangereusement) notre univers aquatique avec des techniques de plongée sous-marine et spéléologique, en cartographiant lors de plongées souterraines, des rivières au fond des gouffres.

Après une vie à parcourir le monde, cet aventurier retraité a quitté Aix en Provence pour venir s'installer à Aubignosc.

Maïna, Manon, Anaëlle, Calypso, Amaury, Yanis, Enzo

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes « LURE-VANCON-DURANCE »

SERVICES PERI-SCOLAIRES

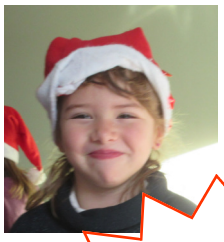

NOEL A LA CANTINE

AVIS AUX ENFANTS SAGES

Le camion du Père Noël passera le 26 décembre

Rapporte moi cartons, appareils électriques et piles, tu auras plein de cadeaux. Pense à remplir ton coupon de participation à notre jeu pour gagner des tablettes, des paniers gourmands,.. et plein d'autres choses

Tu peux aussi ramener tes vieux jouets, objet de puériculture et appareils électriques qui serviront à d'autres familles dans le besoin. Ils seront collectés au profit de la Ressourcerie de Haute Provence

rhp RESSOURCERIE DE HAUTE-PROVENCE

SMIRTOM DURANCE PROVENCE OBJECTIF ZÉRO DÉCHET !

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLACEMENTS DES CAMIONS ET HORAIRES AU 09 64 14 22 36

Avec la participation de :

ECO EMBALLAGES · Eco-systèmes · screlec environnement · Sans Chef · rhp RESSOURCERIE DE HAUTE-PROVENCE · Maison BIBAL PULSAT CHATEAU-ARNOUX · Les Comtes de Provence · MANON · Lothantique éditeur de parfums · BAR Pause Café L'Escale · CLERYPUB

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER

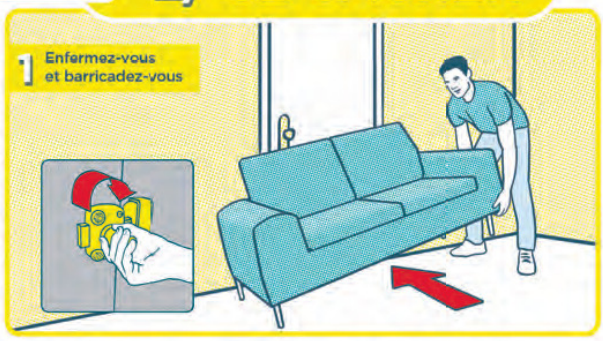

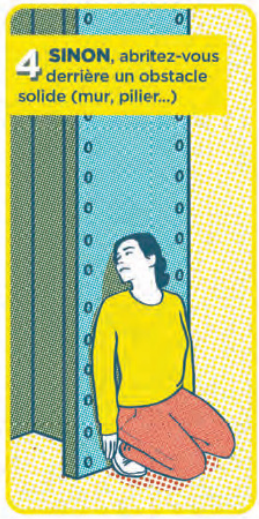

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**

- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

VIGIPIRATE

René AVINENS,
Maire d'AUBIGNOSC
et
son conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

et

vous invitent
à la cérémonie des Vœux

<u>Lundi 11 janvier 2016</u>

à partir de 18h30 à la salle des fêtes